



*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

BILAN MOUVEMENT NATIONAL À GESTION DÉCONCENTRÉE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET PSYEN DU SECOND DEGRÉ 2025

PHASE INTRA-ACADEMIQUE

I. LES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDES DE MUTATION

1. Répartition des demandes femmes – hommes	3
2. Répartition des demandes des titulaires par ancienneté de poste	3
3. Demandes avec bonifications familiales	3 - 4
3.1 <i>Demande en rapprochement de conjoints des titulaires et des stagiaires</i>	
3.2 <i>Demande d'autorité parentale conjointe des titulaires et des stagiaires</i>	
3.3 <i>Demande de situation de parent isolé des titulaires et des stagiaires</i>	
4. Demande au titre du handicap	4
5. Personnels en détachement	4
5.1 <i>Répartition des demandes femmes - hommes</i>	
5.2 <i>Résultats de mutation</i>	

II. LES RÉSULTATS

1. Taux de mutation et de satisfaction	5
1.1 <i>Taux de mutation</i>	
1.2 <i>Taux de satisfaction</i>	
1.3 <i>Taux de satisfaction et rang de vœux</i>	
1.4 <i>Taux de satisfaction et type de vœux</i>	
1.5 <i>Taux de satisfaction femmes - hommes</i>	
2. Répartition des mutations par type d'affectation	5
2.1 <i>Type d'affectation obtenue par les personnels faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire</i>	

III. LES POSTES

1. La situation globale des postes	6
1.1 <i>Postes offerts</i>	
1.2 <i>Taux de couverture des postes en établissement à l'issue du mouvement intra-académique</i>	
1.3 <i>Taux de couverture des postes spécifiques académiques (SPEA)</i>	

IV. PROCÉDURES MISE EN OEUVRE

1. Le calendrier des opérations	7
2. L'accompagnement des candidats	8
3. Les demandes de rectification de barème formulées par les candidats	9
4. Le recours administratif	10
4.1 <i>Recours exprimés</i>	
4.2 <i>Part des femmes et des hommes</i>	
4.3 <i>Part des demandes avec et sans mandattement</i>	

I. LES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDES DE MUTATION

	Participants volontaires	Entrants	MCS ETB	MCS ZR	Autres*	Total
2025	1024	581	16	0	66	1687
2024	1049	562	28	0	58	1697

* Autres : réintégration à divers titres (poste adapté, disponibilité, CLD...) + validation d'une reconversion + personnels affectés à titre provisoire

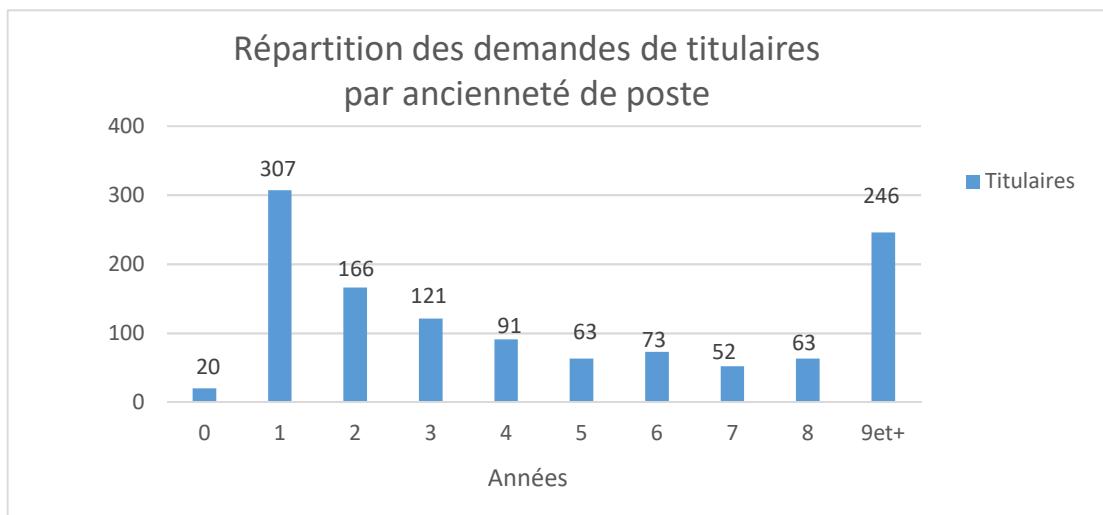
1. Répartition des demandes femmes - hommes

Femmes	%	Hommes	%	Total des demandes
1015	60%	672	40%	1687

(Femmes : 1022 (60%) ; Hommes : 675 (40%) ; Total : 1697 en 2024)

Plus de la moitié des participants au mouvement intra académique 2025 sont des femmes.

2. Répartition des demandes des titulaires par ancienneté de poste



Près de 59% des participants titulaires ont moins de 5 ans d'ancienneté de poste.

3. Demandes avec bonifications familiales

3.1 Demande en rapprochement de conjoints des titulaires et des stagiaires

	Demandes de rapprochement de conjoints	%	Total des demandes
Titulaires	268	22%	1202
Stagiaires	95	20%	485
Total	363	24%	1687

(Titulaires : 288 (23%) ; Stagiaires : 118 (26%) ; Total : 406 (24%) en 2024))

3.2 Demande d'autorité parentale conjointe des titulaires et des stagiaires

	Demandes d'autorité parentale conjointe	%	Total des demandes
Titulaires	20	1,66%	1202
Stagiaires	4	0,82%	485
Total	24	1,42%	1687

(Titulaires : 19 (1,53%) ; Stagiaires : 7 (1,54%) ; Total : 26 (1,53%) en 2024))

3.3 Demande situation parent isolé des titulaires et des stagiaires

	Demandes situation parent isolé	%	Total des demandes
Titulaires	13	1,08%	1202
Stagiaires	1	0,21%	485
Total	14	0,83%	1687

(Titulaires : 13 (1%) ; Stagiaires : aucune demande ; Total : 13 (0,77%) en 2024))

4. Demande au titre du handicap

	Demandes bonifiées de 1000 points			%	Demandes bonifiées de 100 points			%	Demandes non bonifiée			%	Total des demandes
	FA	FC	FE		FA	FC	FE		FA	FC	FE		
	Total	23	2	12	64%	12	21%	8	1	0	15%	58	
	37				9								

FA Demande au titre de l'agent

FC Demande au titre du conjoint

FE Demande au titre de l'enfant

(1000 points : 33 (59%) ; 100 points : 8 (14%) ; non bonifiée : 15 (27%) ; Total : 56 en 2024)

5. Personnels en détachement

A la rentrée scolaire 2024, nous avions **26** personnels en détachement

	Intégration	Renouvellement	Retour corps d'origine	Total
Personnels en détachement	15	8	3	26

5.1 répartition des demandes femmes hommes

Femmes	%	Hommes	%	Total des détachements
20	77%	6	23%	26

5.2 Résultats de mutation

	Mutation en ETB	Mutation sur ZR	Total
Personnels en détachement	14	1	15

II. LES RÉSULTATS

1. Taux de mutation et de satisfaction

1.1 Taux de mutation

Demandes	Mutations réalisées	Taux de mutation
1687	958	59,79%

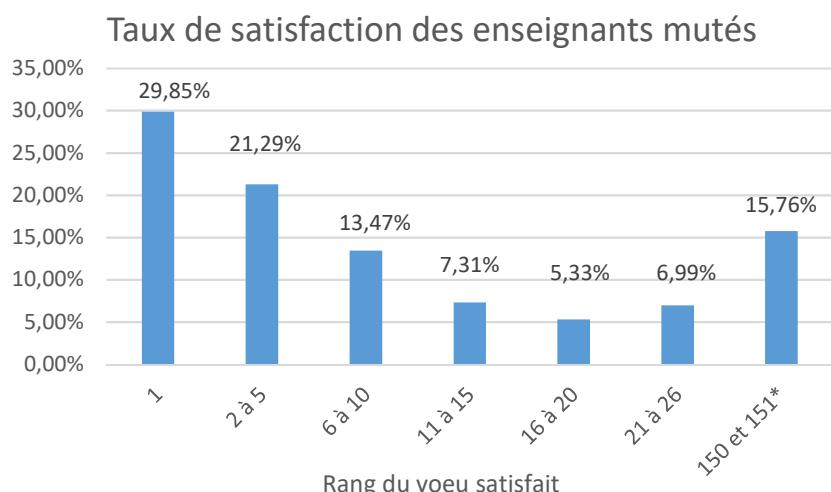
(55,27% en 2024, 55,46% en 2023)

1.2 Taux de satisfaction

Participants volontaires	Mutations réalisées	Taux de satisfaction
1024	373	36,43%

(35,46% en 2024, 34,65% en 2023)

1.3 Taux de satisfaction et rang de vœux



(*150 et 151 : extension)

On peut observer que 51,14% des enseignants ont été mutés sur l'un de leurs 5 premiers vœux (53,51% en 2024). Le nombre d'enseignants traité en extension est légèrement plus élevé que l'année précédente (14,18% en 2024).

1.4 Taux de satisfaction et type de vœux

Mutations réalisées en ETB (dont en extension)	Mutations réalisées sur ZR (dont en extension)	Mutations réalisées
580 (61%) dont 34 en extension (3,55%)	378 (39%) dont 117 en extension (12,21%)	958

(ETB : 609 (65%) ; ZR : 329 (35%) ; Total : 938 en 2024)

1.5 Taux de satisfaction femmes – hommes

Femmes	%	Hommes	%	Mutations réalisées
569	59%	389	41%	958

(Femmes : 563 (60%) ; Hommes : 375 (40%) ; Total : 938 en 2024)

2. Répartition des mutations par type d'affectation

2.1 Type d'affectation obtenue par les personnels faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire

	MCS en ETB	MCS sur ZR	Total
Mutés en ETB	15	0	15
Mutés sur ZR	1	0	1
Total	16	0	16

(MCS en ETB : 28 ; MCS sur ZR : aucune ; Total : 28 en 2024)

III. LES POSTES

1. La situation globale des postes

1.1 Postes offerts

Postes offerts en établissement *	%	Postes offerts en ZR	%	Postes offerts au mouvement
702	77%	206	23%	908

(*y compris SPEA)

Parmi les 702 postes vacants en établissement (703 en 2024, 722 en 2023), 187 ont été libérés à l'issue de la phase interacadémique (195 en 2024).

1.2 Taux de couverture des postes en établissement à l'issue du mouvement intra-académique

Postes vacants avant mouvement	Entrants	Sortants	Solde du flux	Postes vacants après mouvement	Taux de couverture
702	581	148	433	269	61,68%

1.3. Taux de couverture des postes spécifiques académiques (SPEA)

SPEA vacants avant mouvement	Entrants	Sortants	Solde du flux	SPEA vacants après mouvement	Taux de couverture
51	26	2	24	27	47%

A l'issue de la phase intra-académique, 269 postes (dont 27 SPEA) demeurent vacants (soit 38,31% des postes offerts). Ce taux est légèrement plus élevé par rapport à celui observé l'année précédente (36,56% en 2024).

Il est à noter que 58% des postes vacants sont en lycée professionnel (53% en 2024) et 27% sur un poste de PSYEN (29,57% en 2024).

A l'issue de la phase intra-académique, 27 postes SPEA demeurent vacants (soit 53% des postes offerts (60% en 2024, 70,77% en 2023).

Il s'agit d'un poste de CPE, 4 postes de certifiés, 1 poste d'EPS et 21 postes de PLP.

IV. PROCÉDURES MISE EN OEUVRE

1. Le calendrier des opérations

Le 26 février 2025	Publication de la circulaire académique
Du 28 mars 2025 (12h00) au 10 avril 2025 (12h00)	Saisie des vœux sur IPROF/SIAM
Le 11 avril 2025	Mise à disposition de la confirmation de demande de mutation téléchargeable sur IPROF/SIAM
Du 22 avril 2025 au 16 mai 2025	Phase de fiabilisation des barèmes par les services académiques avant affichage
Du 16 mai 2025 (18h00) au 30 mai 2025 (18h00)	Affichage des barèmes sur IPROF/SIAM
Du 16 mai 2025 (18h00) au 29 mai 2025 (18h00)	Demandes de rectification des barèmes par les candidats via l'application colibris https://portail-amiens.colibris.education.gouv.fr/
Le 29 mai 2025 au plus tard	Les demandes tardives, d'annulation et de modification de demande Dépôt des demandes de révision d'affectation, dans les cas de force majeure définis par l'article 3 de l'arrêté ministériel du 22 octobre 2024 : - décès du conjoint ou d'un enfant ; - cas médical aggravé d'un des enfants ; - mutation du conjoint.
Le 12 juin 2025	Résultats définitifs Communication aux participants des résultats définitifs sur I-Prof /SIAM et par messagerie dans leur boîte I-Prof, en leur indiquant le résultat définitif, ainsi que des renseignements éventuels sur leur 1 ^{er} vœu non obtenu. Publication de données académique sur les résultats (barre d'entrées départementales par discipline, nombre de mutations par discipline (nombre de candidats, total mutés dont en extension..., total non mutés)).
Du 12 juin 2025 au 12 août 2025	Recours administratif Les personnels peuvent former un recours administratif contre les décisions individuelles défavorables prises au titre de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 lorsqu'ils n'obtiennent pas de mutation ou lorsque devant recevoir une affectation, ils sont mutés dans un département ou une zone de remplacement ou sur un poste qu'ils n'avaient pas demandé(e) et peuvent choisir d'être assistés par une organisation syndicale Le dispositif des révisions d'affectation ne constitue pas une procédure d'appel, mais vise à prendre en considération des situations nouvelles postérieures <u>aux résultats définitifs</u> , présentant un caractère réel de gravité ou d'imprévisibilité. Il est nécessaire de rappeler que seule une affectation à titre provisoire sur une zone de remplacement peut être proposée aux enseignants bénéficiant d'un avis favorable au recours administratif Démarche à effectuer sur l'application COLIBRIS https://portail-amiens.colibris.education.gouv.fr/

2. L'accompagnement des candidats

a. Le dispositif d'accueil et d'aide académique

Un dispositif d'accueil et d'information à la mutation a été mis à la disposition des candidats pendant toute la période de saisie des vœux du 28 mars 2025 au 10 avril 2025, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

- Accueil téléphonique au 03.22.82.37.30
- Mél : mvt2025@ac-amiens.fr

L'accompagnement reste renforcé cette année avec notre conseillère RH de proximité "mobilité" qui a été professionnalisé sur ces opérations.

À la fin de la période de saisie, la ligne téléphonique 03.22.82.37.30 est restée ouverte.

b. Les données

Communication téléphonique	Message électronique	Visites
Pendant le dispositif d'aide et d'accueil		
259	255	4
Après le dispositif d'aide et d'accueil		
150	200	-
409	455	4

(Com téléphonique : 355 ; mails : 500 en 2024)

3. Les demandes de rectification de barème formulées par les candidats

		DECISIONS		
TYPE DE BONIFICATION	NBRE	AJOUT	SUPPRESSION	PAS DE MODIFICATION
RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS	10	4		6
AUTORITE PARENTALE CONJOINTE	1	1		
SITUATION PARENT ISOLÉ	1	1		
MUTATION SIMULTANÉE	7	4		3
EDUCATION PRIORITAIRE	1			1
DEMANDE AU TITRE DU HANDICAP	9			9
ECHELON				
ANCIENNETÉ DE POSTE	1	1		
STAGIAIRE ex-contractuel	6			6
STAGIAIRE non ex-contractuel (19 pts)				
TZR	1			1
VŒU PREFERENTIEL	1			1
VŒUX	7	5		2
ANNULATION DE DEMANDE				
	45	16	0	29
			45	

Lors de la période d'affichage des barèmes, 45 demandes de rectification de barème (vœux, demande ou barème) ont été transmises (55 demandes en 2024), émanant de 43 candidats (soit 2,67% du total des demandes contre 3,24% en 2024).

Sur les 45 demandes de rectification, 16 rectifications ont abouti à un ajout de bonification.
67% de ces rectifications sont dû à la production de nouvelles pièces justificatives après échange entre les services et les candidats.

Aucune demande de correction n'est imputable à l'administration.

4. Le recours administratif

4.1 Recours exprimés

NOMBRE DE RECOURS	RECOEURS Non muté ou muté en extension	RECOEURS avec mutation sur vœux exprimé	DECISIONS	
			Avis favorable	Avis défavorable
78	56	22	39	39

(109 demandes de recours en 2024)

Il faut ajouter 3 demandes d'explication sans effectuer de recours (*2 demandes mandatées et 1 sans mandatement*).

4.2 Part des femmes et des hommes

Femmes	%	Hommes	%	Total des demandes
54	69%	24	31%	78

(Femmes : 69 (63%) ; Hommes : 40 (37%) ; Total : 109 en 2024)

4.2 Part des demandes avec et sans mandatement

Avec mandatement	%	Sans mandatement	%	Total des demandes
57	73%	21	27%	78

(Avec mandatement : 75 (69%) ; Sans mandatement : 34 (31%) ; Total : 109 en 2024)